

# Demandes de permis de construire d'une centrale solaire au sol

Par arrêté préfectoral n° 2021/05/DCSE/BPE/URBA du 26 novembre 2021 est prescrite pendant 32 jours consécutifs, du lundi 17 janvier à 08h30 au jeudi 17 février 2022 à 17h30, une enquête publique relative aux demandes de permis de construire d'une centrale solaire au sol sur les communes de Courtry et Villeparisis présentée par la société TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE, située 52 Quai de Dion Bouton - 92816 Puteaux.

[Toutes les informations](#)

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE AU SOL

**DU LUNDI 17 JANVIER AU JEUDI 17 FÉVRIER**

L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE CONCERNE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE AU SOL SUR LES COMMUNES DE COURTRY ET VILLEPARISIS PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE

**CONSULTATION DU DOCUMENT**

- Accéder au plan de situation
- Consulter le dossier de permis de construire
- Consulter le dossier de permis de construire
- Consulter le dossier de permis de construire
- Consulter le dossier de permis de construire

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?**

- Pour toute information
- Pour toute information
- Pour toute information
- Pour toute information
- Pour toute information

**PRÉSENCE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

- Du lundi 17 janvier 2022 de 08h30 à 11h45
- Du samedi 29 janvier 2022 de 08h30 à 11h30
- Du jeudi 17 février 2022 de 13h30 à 17h30

**INFORMATIONS**

Mairie de Villeparisis - 10 rue de la République - 77100 Villeparisis  
Tél. 03 20 40 12 12 - Fax 03 20 40 12 12

**VILLEPARISIS**

© Villeparisis

Mairie de Villeparisis

- lundi 17 janvier 2022 de 8h30 à 11h45
- samedi 29 janvier 2022 de 08h30 à 11h30,
- jeudi 17 février 2022 de 13h30 à 17h30

Contact

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la société TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE - 52 Quai de Dion Bouton - 92816 Puteaux. (Madame Pauline LEMEUMIER - téléphone 06.99.68.12.75 - courriel : [pauline.lemeunier@totalenergies.com](mailto:pauline.lemeunier@totalenergies.com)).

Liens utiles

[Dossier d'enquête publique et/ou déposer une observation PDF](#)